



# Cyberguerre : Le Canada a espionné systématiquement le ministère des Mines et de l'Énergie du Brésil

Par [Keith Jones](#)

Mondialisation.ca, 14 octobre 2013

[WSWS.org](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#), [Le Canada](#)

Thème: [Services de renseignements](#)

Les documents divulgués par le dénonciateur et ancien contractuel à la National Security Agency (NSA) américaine, Edward Snowden, montre que le partenaire canadien de la NSA, le Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), a espionné systématiquement le ministère des Mines et de l'Énergie du Brésil.

La révélation de l'espionnage fait par le CSTC sur le Brésil, un supposé allié du Canada, qui a d'abord été rendue publique lors d'une émission de télévision brésilienne diffusée dimanche dernier, a causé une véritable tempête diplomatique.

Le ministre des Affaires étrangères du Brésil, Luiz Alberto Figueiredo Machado, a exigé lundi la présence de l'ambassadeur du Canada pour qu'il fournisse des explications, affirmant que les actions du CSTC constituaient une «violation grave et inacceptable» de la souveraineté du Brésil.

La présidente brésilienne Dilma Rousseff a tweeté: «Nous nous opposons à cette cyberguerre. Les États-Unis et leurs alliés doivent immédiatement mettre fin à cet espionnage une fois pour toutes.»

Il y a à peine quelques semaines, Rousseff annulait une visite à Washington et une rencontre avec le président américain Barack Obama pour protester contre les pratiques d'espionnage de la NSA sur ses communications, pratiques qui avaient aussi été divulguées dans des documents rendus publics par Snowden.

Le premier ministre canadien Stephen Harper, qui participait alors au sommet de la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC) à Bali, en Indonésie, a affirmé que son gouvernement conservateur avait tenté «d'entrer en contact» avec le gouvernement du Brésil.

Harper a refusé de confirmer ou infirmer le reportage faisant état d'espionnage de la part du CSTC, disant qu'il ne commenterait pas les «activités de sécurité nationale». Mais le premier ministre du Canada a dit aux journalistes qu'il était «très préoccupé».

Les compagnies minières canadiennes ont d'énormes investissements au Brésil. Les deux pays sont d'importants rivaux commerciaux dans le secteur des mines et de l'aéronautique et rivalisent pour les investissements étrangers dans leur industrie du pétrole et du gaz naturel.

Selon le reportage diffusé dimanche à l'émission d'enquête «Fantastico», sur OGlobo Television, le CSTC a utilisé le programme de traitement des métadonnées Olympia pour avoir accès aux communications du ministère des Mines et de l'Énergie du Brésil.

Le reportage ne disait pas si les communications jugées importantes étaient lues ou écoutées. Mais le CSTC, la NSA et les trois autres membres du partenariat de renseignement sur les télécommunications «Five Eyes» (la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) disent carrément qu'il n'y a aucune barrière juridique et constitutionnelle à leur «droit» d'espionner les communications de pays étrangers - qu'il s'agisse des communications de gouvernements, de groupes de gauche et d'opposition, ou de citoyens.

Glenn Greenwald, le journaliste qui travaille avec Snowden pour divulguer les opérations d'espionnage que la NSA effectue à travers le monde, y compris sa violation systématique des droits constitutionnels des Américains, a aidé à préparer l'émission de «Fantastico» qui a dévoilé les activités d'espionnage du CSTC sur le Brésil et y a participé.

Dans une entrevue avec la Canadian Broadcasting Corporation (CBC) diffusée lundi soir, Greenwald a affirmé que les activités du CSTC qui avaient ciblé le ministère des Mines et de l'Énergie brésilien faisaient partie d'une campagne mondiale beaucoup plus vaste d'espionnage commercial.

Il a même dit qu'il y aurait d'autres révélations sur l'espionnage mené par le CSTC, y compris sur l'espionnage de «citoyens ordinaires», et prédit que «la plupart des Canadiens» seront surpris, sinon stupéfaits, de l'ampleur des activités du CSTC.

«Il y a de nombreux documents, a dit Greenwald, sur l'espionnage [par le CSTC] de citoyens ordinaires, de gouvernements alliés et du monde, ainsi que sur leur collaboration avec le gouvernement des États-Unis et la nature de cette collaboration... Je crois que la plupart des citoyens canadiens vont trouver cela très surprenant, et même stupéfiant, car tout cela est fait en secret, à l'insu des Canadiens.»

Le scandale diplomatique avec Brasilia est un dur coup porté au gouvernement Harper et à ses plans visant à développer les liens économiques du Canada avec le Brésil, qui était jusqu'à récemment l'une des «économies émergentes» ayant la plus forte croissance.

Malgré tout, la principale préoccupation du gouvernement et de l'élite du Canada est d'empêcher que les Canadiens apprennent quoi que ce soit sur le rôle important que joue le CSTC dans la défense des intérêts de rapine du Canada, au pays et à l'étranger.

Le gouvernement veut que les Canadiens croient que le CSTC a pour seul objectif de combattre les «menaces étrangères» comme des complots terroristes fomentés par Al-Qaïda. En réalité, le CSTC collabore avec la NSA pour espionner les communications électroniques à travers le monde, y compris celles des gouvernements, des rivaux commerciaux de la grande entreprise canadienne, des mouvements de gauche, sans oublier celles de la population canadienne elle-même.

En juin, le *Globe and Mail* révélait que, depuis 2005, le CSTC recueillait systématiquement les métadonnées des communications électroniques des Canadiens (appels téléphoniques, courriels, messages texte, recherches sur le web, etc.) et, ainsi, des renseignements pouvant servir à développer des profils détaillés sur les habitudes et les réseaux sociaux de personnes et de groupes désignés.

Tant le ministère de la Défense, qui a la responsabilité de superviser les opérations du CSTC, que le CSTC lui-même ont refusé de collaborer aux enquêtes de journalistes concernant les activités d'espionnage sur le Brésil. Ils s'assurent bien de répéter la même formule qui est utilisé sans cesse par le gouvernement et l'appareil de sécurité nationale du Canada lorsque des questions sont soulevées sur le rôle du CSTC: «Selon la loi, cette organisation ne peut pas cibler des Canadiens.»

C'est un mensonge flagrant et le fait qu'il soit utilisé si promptement par le gouvernement et le CSTC indique qu'ils ont beaucoup à cacher.

L'une des principales fonctions du CSTC est d'aider le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), la Gendarmerie royale du Canada (GRC), les services frontaliers du pays et d'autres forces policières à mener des enquêtes de «sécurité nationale».

On sait aussi que la NSA, dans le cadre de son partenariat avec le CSTC, partage systématiquement des renseignements sur les Canadiens avec l'appareil de sécurité nationale du Canada.

Le CSTC et le gouvernement (et cela est confirmé d'après le *Globe and Mail* une directive ministérielle de 2011 qui renouvelait le droit du CSTC de traiter les métadonnées des communications électroniques des Canadiens) ont développé une fausse définition du concept de «métadonnées» pour se donner un prétexte pseudo-légal pour analyser les métadonnées des Canadiens. Selon le gouvernement et le CSTC, les métadonnées ne sont que le «contenant» ou l'«enveloppe» d'une communication et elles ne sont donc pas protégées constitutionnellement contre la surveillance systématique de l'État.

L'espionnage du CSTC se fait entièrement à l'insu des Canadiens. Avant les révélations faites par Snowden, la plupart des Canadiens n'avaient même pas entendu parler de cette agence qui dispose de plus de 2000 employés et d'un budget annuel de plusieurs centaines de millions de dollars. Les activités du CSTC sont maintenues presque totalement secrètes et sont autorisées par des directives ministérielles elles aussi tellement secrètes que leur objet et leur contenu ne sont pas divulgués.

Le gouvernement est déterminé à garder les Canadiens dans l'ignorance concernant l'espionnage qu'effectue le CSTC sur les Canadiens et les opérations secrètes réactionnaires dans lesquelles il est impliqué avec la NSA. Les partis de l'opposition, y compris le NPD, sont complices de cette dissimulation. Le NPD a réagi à l'article que le *Globe* a publié en juin sur l'espionnage des métadonnées par le CSTC en demandant qu'il y ait un «transparence» accrue dans les activités du CSTC. Il a ensuite abandonné la question un ou deux jours plus tard.

Keith Jones

Article original, [WSWS](#), paru le 9 octobre 2013

*L'auteur recommande également:*

[Canada: L'opposition et les médias complices de la dissimulation de l'espionnage étatique](#) [4 septembre 2013]

La source originale de cet article est [wsws.org](#)

Copyright © [Keith Jones](#), [wsws.org](#), 2013

---

Articles Par : [Keith Jones](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)